



UNAFTC

UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES
DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET DE CÉRÉBRO-LÉSÉS

Mes sorties

❓ A quel moment puis-je sortir de chez-moi ?

Afin d'éviter au maximum la circulation du virus, un confinement a été mis en place avec des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire en établissant un confinement du 30 octobre au 1er décembre minimum.

Tous les déplacements sont interdits mais les conditions de sortie pour les personnes handicapées et leur accompagnant sont assouplies dans le strict respect des gestes barrières qui restent obligatoires pour la santé de tous.

❓ Vous pouvez sortir, plus longtemps (plus d'une heure) et vous pouvez aller plus loin de chez vous (plus d'un km).

❓ Vous pouvez sortir à pied ou en voiture.

❓ Vous pouvez aller dans un lieu de détente en plein air et ouvert au public.

❓ Vous pouvez sortir plus souvent.

Dans tous les cas, vous devez avoir avec vous votre attestation dérogatoire de déplacement et tout document qui justifie votre handicap. Vous montrez les deux documents aux policiers s'ils vous contrôlent.

Si vous devez être accompagné, la personne doit avoir son attestation dérogatoire de déplacement habituelle pour chaque sortie.

FAQ - Reprise de l'épidémie

30 octobre 2020

Je suis une personne handicapée vivant seule à domicile ◇ Qu'est-ce que je peux faire pour être bien accompagné à mon domicile ?

Vous pouvez appeler le 0 800 360 360. C'est un numéro vert qui vous permet d'entrer directement en relation avec des acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes handicapées près de chez vous, qui se coordonnent pour vous apporter des solutions adaptées. Pour plus d'information, consultez la rubrique « Un n° d'appui pour les personnes en situation de handicap et les aidants dans le cadre de la crise »

UNAFTC - 89 à 93 rue Damrémont • 75018 PARIS • TÉL 01 53 80 66 03 • FAX 01 53 80 66 04
unaftc@traumacranien.org • www.traumacranien.org

Association à but non lucratif, déclarée à la Préfecture de Paris n°w751121489, Code APE 9499Z – N° SIRET 382 024 016 00067
Reconnue d'intérêt général, habilitée à percevoir des dons et émettre des reçus fiscaux, déclaration d'activité de formation n°11 75 43101 75.

Membre fondateur de Brain Injury people and Families European Confederation - BIF-EC



Consultez également **la plateforme solidaires-handicaps.fr**, lancée le 31 mars 2020 : elle recense l'ensemble des initiatives de solidarité à proximité de chez vous et vous facilite la mise en relation avec ces dispositifs d'accompagnement et d'appui.

Je participe à un Groupe d'entraide mutuelle (GEM)

Est-ce que les GEM continuent leur activité ?

Les GEM peuvent continuer à fonctionner en respectant un équilibre entre présentiel dans le respect des consignes sanitaires (pas plus de 6 personnes) et en distanciel.